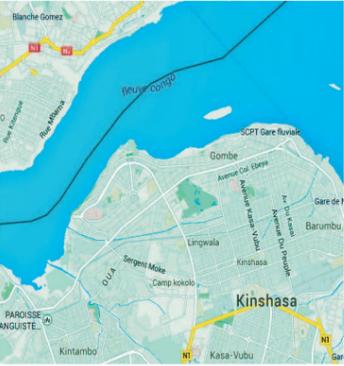


RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3713 - VENDREDI 3 AVRIL 2020

COVID-19

## Des respirateurs supplémentaires pour la prise en charge des patients

Le ministre de la Santé publique, Eteni Longondo, a annoncé l'arrivée prochaine en RDC des respirateurs supplémentaires pour la prise en charge des patients atteints du coronavirus. Cette annonce a été faite, le 31 mars, au terme d'une visite d'inspection dans quelques hôpitaux de Kinshasa où s'effectuent des travaux d'aménagement des sites d'accueil des cas de cette pandémie. Ces matériels dont l'arrivée est imminente, a-t-il dit, seront distribués dans les différents hôpitaux du pays. Actuellement, sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo, l'on a recensé une soixantaine de respirateurs. Ce qui est insignifiant par rapport à l'évolution exponentielle de la pandémie.

Page 5



Le ministre de la Santé, Dr Eteni Longondo, faisant le point sur l'épidémie de coronavirus

## La RDC atteint la barre de cent neuf contaminés



Prise de température d'un cas supposé infecté

Depuis le début de la pandémie déclarée le 10 mars 2020 en RDC, le cumul est de cent neuf cas confirmés à ce jour avec, à la clé, huit décès et onze nouveaux cas dont sept à Kinshasa et quatre importés, a indiqué le Comité de la riposte à la pandémie du Covid-19 dans son bulletin du 31 mars. Une situation qui fait craindre le pire dans cette mégapole afri-

caine où les mesures de prévention souffrent encore d'application particulièrement dans les quartiers périphériques. Les prochains jours risquent d'être éprouvants dans une capitale qui n'offre pas des infrastructures sanitaires de qualité ni des équipements appropriés pour combattre le Covid-19, avertissent les spécialistes.

Page 3

## Kinshasa bientôt en confinement

S'inspirant de l'expérience de la ville de Wuhan, épicerie de coronavirus en Chine, le secrétaire technique du Comité multisectoriel de la riposte au Covid-19, le Dr Jean-Jacques Muyembe pense que Kinshasa qui enregistre chaque jour des cas confirmés de cette maladie doit recourir à cette stratégie qui a permis à la Chine d'endiguer la pandémie.

Avant la prise de cette décision, il y a des préalables à respecter et c'est dans ce sens que les réunions se multiplient de plus en plus pour étudier des stratégies à mettre en place pour décréter le confinement de la ville de Kinshasa.

Page 3



Une scène de vie courante à Kinshasa

ATHLÉTISME

## Le Grand Katanga abritera les dix-neuvièmes championnats nationaux

Page 5

## ÉDITORIAL

## A nos lecteurs (suite)

Vous qui lisez chaque matin ce journal ne vous étonnez pas si, dans les prochains jours, vous ne le recevez pas ou ne le trouvez pas là où vous l'achetez d'habitude. Frappé de plein fouet, comme tout le monde, par le confinement qui rend difficile le déplacement de nos journalistes et la venue de nos techniciens dans leur atelier notre quotidien ne peut faire autre chose que s'adapter aux conditions très particulières de cet environnement perturbé. Il en va ainsi, d'ailleurs, dans tous les pays qui ont opté à juste raison pour la distanciation entre les humains afin de stopper au plus vite la progression du coronavirus.

Que les choses soient claires cependant : nous mettons tout en oeuvre dans le moment présent pour franchir les obstacles qui se dressent sur notre route et nous faisons en sorte que celles ou ceux qui se tournent vers nous chaque jour pour être informés sur ce qui se passe au Congo, en Afrique et ailleurs dans le monde aient accès aux dépêches de nous publions en continu. Si donc vous ne pouvez pas vous procurer le numéro qui devrait paraître n'hésitez pas à aller sur le site internet de l'Agence d'Information d'Afrique Centrale (ADIAC), la maison mère des Dépêches de Brazzaville et du Courrier de Kinshasa. Vous y trouverez en continu les informations que nos journalistes recueillent et qui constituent la base de ces deux quotidiens.

Depuis près de vingt ans nous sommes en permanence sur la brèche. Avec un sens très précis de notre responsabilité qui est de rendre compte de façon précise, juste, sérieuse de ce qui se passe au Congo et plus largement en Afrique centrale. De résumer aussi les événements de toute nature qui marquent l'actualité quotidienne sur les cinq continents et que personne ne doit ignorer dès lors qu'ils ont un impact immédiat ou lointain sur la vie des peuples de la planète.

A vous lectrices et lecteurs de ce quotidien nous disons clairement que la pandémie du Covid 2019, dont nous subissons durement les effets comme chacun d'eux, ne modifie en rien notre volonté de couvrir comme on dit l'actualité. Certes, elle rend plus difficile l'exercice de notre métier, mais nous mettons tout en oeuvre aujourd'hui pour contourner les obstacles techniques qu'elle dresse sur notre route. Et nous sommes certains d'y parvenir comme en témoigne le numéro que vous tenez entre vos mains.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## COVID-19

## Démenti de la Fondation Denise-Nyakeru-Tshisekedi

L'information selon laquelle la première dame, Denise Nyakeru Tshisekedi, aurait remis une somme d'argent importante à l'équipe de riposte du Covid-19 avec promesse de construction rapide d'hôpitaux pour la prise en charge des malades circule à travers la toile depuis quelques heures.



: La première dame, Denise Nyakeru Tshisekedi

Le cabinet de la première dame vient de faire un démenti de cette information tout en soulignant que le moment n'est pas propice pour de telles balivernes. A travers un communiqué rendu public, la Fondation Denise-Nyakeru balaye du revers de la main ces informations les qualifiant de « fausses et erronées ». Elle ajoute, par ailleurs, que tenant compte du caractère sérieux de l'épidémie de Covid-19, la propagation des rumeurs en cette période sensible pourrait amplifier la désinformation et

compromettre ainsi les efforts déjà entrepris par les autorités compétentes dans la lutte contre cette pandémie.

Le cabinet de la première dame fait savoir que pour toute information concernant la personne de l'épouse du chef de l'Etat et la fondation qui porte son nom, seuls les canaux et supports suivants sont certifiés :

- Sur Twitter : [twitter.com/denisenyakeu](https://twitter.com/denisenyakeu) et [twitter.com/FondationDNT](https://twitter.com/FondationDNT)

- Sur Facebook : [fb.com/FondationDNT](https://fb.com/FondationDNT) et [fb.com/DNTTshisekedi](https://fb.com/DNTTshisekedi)

FondationDNT

- Tout communiqué de presse de la cellule de communication de la première dame lu en primeur sur les antennes de la chaîne nationale et diffusé dans les canaux numériques officiels.

La première dame s'est dite engagée et déterminée à apporter sa contribution à cette lutte salutaire pour la population congolaise à travers des initiatives de sensibilisation et autres activités connexes. C'est dans ce cadre qu'elle a récemment fait la ronde des différentes structures médicales et ONG pour remettre des savons et autres matériels de protection contre le Covid-19. Elle s'est aussi lancée dans la sensibilisation de la communauté à travers des spots diffusés sur les différentes chaînes de télévision invitant la population à poser des gestes qui sauvent en cette période d'endémie, à savoir se laver les mains avec du savon, garder la distanciation d'un ou deux mètres, tousser dans le pli du bras ou en se couvrant la bouche avec un papier mouchoir, éviter de se serrer la main...

*Blandine Lusimana*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ingamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## COVID-19

## Unicef déplore la dégradation des services de santé

Dans un rapport publié le mardi 31 mars, l'Unicef plaide pour une aide urgente aux services de santé de la RDC confrontés aux épidémies de rougeole et choléra qui constituent l'une des causes de mortalité infantile sans oublier l'actuelle épidémie de Covid-19.

La dégradation des services de santé publics est loin d'assurer une bonne prise en charge des enfants. Selon l'agence onusienne, depuis le début de l'année 2019, une épidémie de rougeole a tué plus de 5300 enfants de moins de 5 ans, et trente et un cas de choléra ont été recensés.

Actuellement, souligne l'Unicef, les cas de Covid-19 se multiplient rapidement et constituent un problème majeur dans un pays considéré comme l'un des plus exposés d'Afrique. « *Pourtant, dans les centres de santé publics, les équipements, le personnel formé et les financements font gravement défaut. De nombreux établissements n'ont même pas accès à de l'eau salubre et à des services d'assainissement. Les taux de couverture vaccinale, qui étaient déjà faibles, ont sévèrement chuté dans certaines provinces au cours de l'année écoulée.* »

Pour remédier à cette situation,



Un système de santé fort réduira la mortalité infantile

Edouard Beigbeder, représentant de l'Unicef en RDC affirme qu'il est absolument essentiel de renforcer le système de santé de base de la RDC. « *Si les établissements de santé n'ont pas les moyens de fournir des services de vaccination, de nutrition et d'autres services essentiels, notamment dans les régions reculées du pays, la vie et l'avenir de nombreux enfants congolais risquent d'être meurtris ou détruits par ces maladies évitables.* », alerte-t-il.

Dans son rapport, l'Unicef appelle le gouvernement à allouer une part plus importante de son budget aux services de santé vitaux

qui aident les femmes enceintes, les nouveau-nés et les jeunes enfants, et à faire du renforcement de la vaccination de routine une priorité. Aux donateurs internationaux, il est demandé d'accorder une aide pluriannuelle généreuse afin de soutenir les efforts déployés par le gouvernement pour réorganiser les services délivrant des soins de santé courants et pour atteindre les objectifs de développement durables (ODD) en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène afin de mieux protéger les enfants contre les maladies transmissibles.

Blandine Lusimana

## Kinshasa bientôt confinée !

S'inspirant de l'expérience de la ville de Wuhan, épice de coronavirus en Chine, le secrétaire technique du comité multisectoriel de la riposte au Covid-19, le Dr Jean-Jacques Muyembe, estime que Kinshasa qui enregistre chaque jour des cas confirmés de cette maladie doit recourir à cette stratégie ayant permis à la Chine d'endiguer le nouveau Covid-19.

Avant toute prise de décision, il est des préalables à respecter et c'est dans ce sens que les réunions se multiplient pour étudier les stratégies à mettre en place avant de décréter le confinement de la ville de Kinshasa. Au regard de l'augmentation au quotidien de nombre des cas confirmés, le confinement devient imminent pour la métropole de près de douze millions d'habitants. « *C'est une obligation. Je pense que toutes les autorités sont d'accord sur ce point. Il est question maintenant de savoir quand et comment nous allons le faire, mais c'est une obligation, et pas seulement à Kinshasa, peut-être que ce sera tout le pays. Il faut voir ce qui se passe aussi ailleurs* », a-t-il déclaré.

A l'entendre parler, la commune de la Gombe étant le foyer de l'épidémie dans la capitale, il importe d'étudier dans quelle mesure commencer le confinement dans cette commune. « *Nous allons y aller étape par étape, pas seulement dans la commune la Gombe. On commencera là-bas et on va*

*l'étendre à d'autres communes. C'est le confinement qui a sauvé la Chine, il n'y a pas d'autres mesures* », a-t-il reconnu tout en insistant sur la capacité de résilience des Congolais. « *Nous tous devons nous préparer. Ce qui fait la force de l'homme, c'est qu'il peut s'adapter* », a-t-il ajouté.

On se rappelle que la semaine dernière, l'autorité provinciale avait décidé le confinement intermittent de Kinshasa durant trois semaines. Cette décision avait mis la ville en ébullition pour la simple raison qu'elle avait été annoncée sans laisser le temps aux Kinsois de se préparer à cette situation inédite. Conséquence de cette décision hâtive : la flambée exagérée des prix avait conduit le soir même le gouverneur à revenir sur sa décision, au moment où les Kinsois suivaient sang et eau pour faire des provisions. Sans compter le risque de contamination accrue dans les marchés bondés des gens ne respectant aucune consigne en cette période d'épidémie.

B. L.

### COMITÉ DE RIPOSTE DU COVID-19 À KINSHASA

## Des députés déplorent l'exclusion de Gentiny Ngobila

Eliezer Ntambwe et Daniel Safu notent que les problèmes que connaît la riposte à cette pandémie dans la capitale congolaise doivent être attribués au gouvernement central.

Les députés nationaux élus de Kinshasa, Eliezer Ntambwe et Daniel Safu, déplorent l'exclusion du gouverneur de la capitale congolaise, Gentiny Ngobila, et des élus de Kinshasa dans la composition du comité de riposte contre la pandémie de coronavirus dans la ville-province. Pour ces élus, des couacs constatés dans la gestion de cette pandémie, notamment à Kinshasa, seraient dus à la composition de l'équipe de riposte, qui pose problème dans la ville-province. « *Gentiny Ngobila, gouverneur de la ville de Kinshasa, est écarté dans la composition. On décrète l'état d'urgence, mais quelques autorités au niveau national s'opposent* », a regretté Eliezer Ntambwe dans une déclaration citée par 7sur.cd.

Le député indique que face à une question sanitaire, les autorités du pays ont répondu à

des préoccupations sociales. « *Quelques autorités au niveau national acceptent le confinement mais demandent des mesures d'accompagnement pour les policiers. Ce qui exige la mise à disposition de deux à quatre millions de francs congolais, dont la tâche a été attribuée au gouverneur Ngobila alors que le budget d'investissement est bloqué au niveau national* », a déploré Eliezer Ntambwe.

De son côté, le député Daniel Safu regrette le non-respect des motions sur la décentralisation et la mise en pratique des textes. Pour lui, dans le cadre de la décentralisation, les provinces devront être autonomes. Le gouvernement provincial avait décrété un confinement total intermittent de la population de la capitale congolaise pour trois semaines. Le premier devait intervenir du samedi 28 au mardi 31 mars inclus. Le mercredi 1er avril et le jeudi 2 avril, les Kinsois devaient être autorisés à circuler pour s'approvisionner suivis de quatre jours de confinement total. La rotation, avait précisé le gou-

verneur Ngobila, devait se poursuivre pendant trois semaines. A la veille de cette date du début du confinement, il a été indiqué que celui-ci avait été «reporté» sine die. Selon le communiqué du gouvernorat de Kinshasa, diffusé vendredi soir, quelques heures avant le lancement du confinement, le report s'expliquait par des XCCXC « *spéculation sur les prix des biens de première nécessité* » et par la volonté « *de prévenir les actes susceptibles de créer l'insécurité* ». Depuis, des voix s'élèvent pour dénoncer cette décision de report. Beaucoup trouvent que les Kinsois, laissés libres de vaquer à leurs occupations, sont ainsi exposés au risque de contamination par ce virus. Mais il est également indiqué que les gouvernements national et provincial, le comité de riposte ainsi que les acteurs sociaux et politiques continuent à insister sur le respect des mesures édictées par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, et par l'OMS, en vue de limiter la propagation de la maladie.

Lucien Dianzenza

## La RDC a franchi la barre des cent contaminés

Depuis le début de la pandémie déclarée le 10 mars en RDC, le cumul est de cent neuf cas confirmés avec, à la clé, huit décès et nouveaux cas dont sept à Kinshasa et quatre importés, indique le Comité de la riposte à la pandémie de Covid-19 dans son bulletin du 31 mars.

Le coronavirus poursuit son itinérance mortuaire en RDC qui ne cesse de comptabiliser les morts. Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le nombre des décès ne cesse d'accroître, particulièrement dans la ville-province de Kinshasa, considérée comme l'épicentre de la pandémie. Les dernières statistiques relatives à la situation épidémiologique en RDC, publiées par le Comité multisectoriel de la riposte à la pandémie du Covid-19 dans son bulletin du 31 mars, font état d'un cumul de cent neuf cas confirmés à ce jour, huit décès et onze nouveaux cas. En franchissant la barre symbolique des cent cas positifs au coronavirus, la ville de Kinshasa ne rassure guère pour l'avenir au regard du flux croissant de malades, rajoutant ainsi à la psychose générale. Une situation qui inquiète tout en faisant craindre le pire dans cette grande mégapole africaine où les mesures de prévention prises par les autorités souffrent encore d'application dans les bas quartiers réfractaires au changement de mode de vie.

Les marchés et autres centres de négoce reçoivent toujours des gens

en masse, sans aucune distanciation, favorisant une promiscuité dangereuse et contagieuse. Les gestes barrière qui, actuellement, font l'objet d'une grande sensibilisation, sont superbement ignorés dans des cités à forte concentration humaine où l'on continue de développer l'illusion d'une maladie inventée qui n'existerait que de nom.

A l'allure où vont les choses, il y a lieu de craindre le pire pour les prochains trimestres si les Kinsois ne font pas montre d'un sens de responsabilité face à la pandémie. La situation pourrait bien être catastrophique tant à Kinshasa que dans les provinces qui n'offrent pas d'infrastructures sanitaires de qualité ni d'équipements appropriés pour combattre le Covid-19. Si des pays développés disposant des installations sanitaires de qualité tels que les États-Unis, la Chine, la France, la Belgique et l'Italie comptent les morts par milliers, qu'en sera-t-il de la RDC avec son système de santé précaire et sous-équipé ?

La seule alternative, à en croire des spécialistes, demeure le confinement qui demeure la meilleure façon de combattre l'expansion du Covid-19 à Kinshasa et ailleurs. Là-dessus, le secrétariat technique du Comité multisectoriel de la riposte à la pandémie étudie le type de confinement à infliger aux Kinsois, lequel confinement passe par certains préalables tels que la stabilité des prix sur le marché et la maîtrise de la situation sécuritaire.

Alain Diasso

## MINES

# L'enquête sur les dirigeants de la Gécamines bloque le deal KCC-Gécamines

Dans un communiqué rendu public le 30 mars, Katanga Mining a indiqué que le procureur général de la Cour d'appel de Kinshasa avait ordonné que les paiements par Kamoto Copper Company (filiale de Katanga Mining) à la Gécamines, en vertu de l'accord sur les droits fonciers, soient suspendus, en attendant l'achèvement de l'enquête judiciaire sur les dirigeants de la Gécamines.

L'affaire remonte à quelques mois. Le 19 décembre 2019, Kamoto Copper Company SA (KCC), détenue à 75% par Katanga Mining, conclut un accord avec l'actionnaire de 25% de KCC, La Générale des carrières et des mines («Gécamines»), détenue par l'État congolais pour acquérir de la Gécamines un ensemble complet de terrains couvrant les zones adjacentes aux concessions minières existantes de KCC pour 250 millions de dollars US. Le 13 février 2020 aucune n'a été payé, indique Katanga Mining. Le terrain comprend plusieurs blocs pour la construction d'un nouveau parc à résidus à long terme et l'exploitation possible de ressources supplémentaires qui amélioreraient la capacité de KCC à exploiter plus efficacement ses mines et ses installations et lui permettrait de répondre à d'autres besoins-clés en matière d'infrastructures, fait savoir l'entreprise. L'accord prévoit un paiement initial de 150 millions de dollars US de KCC à la Gécamines.

« KCC a reçu aujourd'hui une injonction du procureur général de la cour d'appel de Kinshasa qui ordonne à KCC de ne verser aucun paiement à la Gécamines, dans l'attente de la conclusion d'une

enquête du procureur général concernant les cadres de la Gécamines. Après avoir examiné l'ensemble de ses options, KCC a notifié à la Gécamines que la commande constitue un cas de force majeure au titre du contrat et que ses obligations au titre du contrat sont suspendues. KCC reste déterminé à remplir ses obligations en vertu de l'accord dès que KCC est légalement autorisé à le faire et continue d'évaluer l'impact sur ses activités, au regard de ces développements », a indiqué l'entreprise.

## Retour sur les faits

La justice congolaise enquête sur une ligne de crédit de 219 millions de dollars octroyée à la Gécamines par une société appartenant au milliardaire israélien Dan Gertler, qui est sous le coup des sanctions américaines. En octobre 2017, Fleurette Mumi, société de Dan Gertler, a convenu de prêter à la Gécamines 200 millions d'euros, avec une première tranche versée de 128 millions d'euros. Mais, en avril 2018, lorsque le prêt arrive à échéance, la Gécamines refuse de rembourser, donnant pour raison les sanctions américaines auxquelles Dan Gertler est soumis depuis décembre



Vue d'un site de KCC

2017. En effet, comme le rappelle Jeune Afrique, le Trésor américain, reproche à l'homme d'affaires, proche du régime de Joseph Kabila, d'avoir profité de « ses relations avec le chef d'État congolais pour servir d'intermédiaire pour la vente d'actifs miniers en RDC, imposant à des compagnies multinationales de passer par Gertler pour faire affaire avec l'État congolais. » Selon les autorités américaines, la RDC a perdu d'un 1,36 milliard de dollars de recettes à cause de la vente à prix cassés de ces actifs à des compagnies offshore liées à Gertler.

La créance contractée par la Gécamines auprès de Fleurette Mumi a été transférée à une autre société, Ventora, elle

aussi propriété de Dan Gertler. Ventura a saisi la justice congolaise pour obtenir le paiement des 128 millions d'euros, et le tribunal de commerce de Lubumbashi lui a donné raison dans une décision du 14 novembre dernier. La Gécamines, qui refuse de payer tant que Dan Gertler est la cible de sanctions américaines, a fait appel. La Gécamines, a d'abord expliqué avoir contracté ce prêt pour financer ses activités et financer des projets de développement, avant d'assurer, documents à l'appui, que les fonds avaient été utilisés pour payer des avances fiscales. Le parquet de Kinshasa s'était ainsi saisi de l'affaire. Le président du conseil d'administration de la Gécamines, Albert

Yuma, ainsi que le directeur général et le secrétaire général de l'entreprise ont été interdits de quitter Kinshasa, alors qu'ils voulaient se rendre à Lubumbashi le 17 décembre.

Report de la mise en activité de l'usine d'acide de KCC  
Katanga Mining a également déclaré qu'elle retarderait également la mise en service de son usine d'acide, en raison des retards causés par l'épidémie de coronavirus. L'usine, qui devait débiter ses activités au premier semestre 2020, démarrera ses opérations au second semestre de cette année. KCC, détenue à 75% par Katanga Mining, a produit l'an dernier 234 500 tonnes de cuivre et 17 100 tonnes de cobalt.

Patrick Ndungidi

## KINSHASA

# Quatre hôpitaux en réhabilitation pour recevoir les malades de coronavirus

Les cliniques Kinoise et de Ngaliema, l'hôpital du Cinquantenaire et les Cliniques universitaires seront bientôt aptes à accueillir les malades du Covid-19.

Certains pavillons des cliniques universitaires, dans la commune de Lemba, de l'hôpital du Cinquantenaire, à Kasa-Vubu, ainsi que des cliniques Kinoise et de Ngaliema, à Gombe, sont en réhabilitation en vue de recevoir des malades du coronavirus.

Les locaux, qui ont été visités le 31 mars par le ministre de la Santé, Eteni Longondo, devront répondre aux conditions d'isolement et de sécurité nécessaires pour éviter toute contagion. Le coût des travaux, entièrement financés par le gouvernement, s'élèverait à 377 mille dollars américains.

A l'issue de cette visite, le ministre Eteni a rassuré que dans quelques jours, les pavillons choisis des cliniques Kinoise et de Ngaliema disposeront respectivement de trente-cinq et quarante lits. Alors que ceux des cliniques universitaires disposeront d'environ soixante-dix lits. Tandis que l'hôpital du Cinquantenaire dispose à lui seul, à ce jour, de cent cinquante lits disponibles. Le ministre de la Santé a, par ailleurs, annoncé la commande de cinq cents lits supplémentaires et a sollicité des bâches de la mission onusienne en RDC en cas d'un éventuel débordement.

Lucien Dianzenza



La façade principale de l'hôpital du Cinquantenaire/DR

## CORONAVIRUS

## Des respirateurs supplémentaires pour la prise en charge des patients

Selon le ministre de la Santé, ces matériels dont l'arrivée prochaine est annoncée, seront distribués dans les différents hôpitaux du pays.

Le ministre de la Santé publique, Eteni Longondo, a annoncé l'arrivée prochaine en RDC, de respirateurs supplémentaires pour la prise en charge des patients atteints du coronavirus. Cette annonce a été faite, le 31 mars, au terme d'une visite d'inspection opérée dans quelques hôpitaux de Kinshasa où s'effectuent des travaux d'aménagement des sites d'accueil des malades de cette pandémie. « J'ai mis en contact le médecin directeur de la clinique Ngaliema avec quelques partenaires qui se sont engagés à donner des respirateurs. D'autres arrivent notamment pour l'hôpital du cinquantenaire », a expliqué le ministre Eteni Longondo en précisant que ces respirateurs seront répartis dans les différents hôpitaux.

Le ministre de la Santé a également indiqué que la RDC a passé une

commande de près de cinq cents lits d'hôpitaux qui devront arriver au pays incessamment.

Actuellement, sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo, on a recensé une soixantaine de respirateurs. Ce nombre, selon les spécialistes de la santé, est très insignifiant, si l'on tient compte du débordement subi par les pays, plus développés et dont les systèmes sanitaires sont à jour, où cette pandémie avait été déclarée avant la RDC dont la Chine, la France, l'Italie, etc.

Six millions de dollars des Etats-Unis pour la riposte en RDC

Dans un communiqué publié le 31 mars, les États-Unis annoncent une aide de six millions de dollars américains pour soutenir la riposte contre le coronavirus en RDC. Selon ce document dont le contenu a été relayé dans la presse, ce fonds va servir à



Un respirateur médical/DR

fournir un appui et des fournitures liés à la santé et permettre de renforcer les capacités en eau et assainissement. Les États-Unis affirment disposer des meilleurs experts pour le contrôle et la prévention des maladies qui travaillent aux côtés du coordonnateur de l'unité de riposte,

le Dr Jean-Jacques Muyembe, et du ministre de la Santé Eteni Longondo, dans le cadre de la riposte congolaise au coronavirus.

Les États-Unis promettent également de continuer à évaluer les demandes d'assistance du gouvernement de la RDC afin de détermi-

ner la meilleure façon de soutenir ses efforts contre la pandémie. La RDC, rappelle-t-on, a enregistré 109 cas de coronavirus au 31 mars 2020, avec un total de 8 personnes décédées et 3 autres guéries.

Lucien Dianzenza

## Bukavu isolée du reste de la province du Sud-Kivu

Jusqu'à présent exempte du coronavirus, la ville de Bukavu dans le Sud-Kivu a finalement enregistré ses deux premiers cas testés positifs à la pandémie, le dimanche 29 mars dernier.



Une vue aérienne de la ville de Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu

La nouvelle a, comme il fallait s'y attendre, provoqué l'émoi au sein de la population au point d'amener le gouverneur de la province du Sud-Kivu à sortir de ses gonds pour rassurer ses administrés. Très vite, il a été procédé urgemment à l'identification, par les services techniques du gouvernorat, de tous les contacts des cas confirmés dans toute la province. Et pour mettre à l'abri les Sud-Kivutiens contre les effets pervers du Covid-19 et éviter sa propagation à l'intérieur de la province, le gouverneur Théo Ngwabidje Kasi s'est vu dans l'obligation de prendre une série de mesures visant à éloigner le

spectre de cette pandémie dans sa province.

La décision majeure concerne l'isolement de la ville de Bukavu du reste de la province. Ainsi en a décidé, le mercredi 1er avril, le gouvernement provincial à l'issue du Conseil des ministres qu'avait présidé le gouverneur. « Les mesures prises pour isoler la ville de Bukavu en vue d'empêcher la propagation du virus dans les territoires sont à trois niveaux. Primo, la fermeture de tous les ports, aéroport, aérodromes du Sud-Kivu pour le transport des personnes, exception faite pour le fret cargo. Secundo, la fermeture de toutes les routes qui mènent vers les territoires, exception faite aux véhicules transportant les vivres et

autres denrées de besoin primaire. Tertio, l'interdiction de naviguer sur le lac pour le transport des personnes », a expliqué le porte-parole intérimaire du gouvernement provincial.

Interdits de tout mouvement vers l'intérieur de la province, les habitants de Bukavu sont astreints, malgré eux, à observer un confinement qui ne dit pas son nom. Le gouvernorat de province a toutefois rassuré qu'un espace bien aménagé a été préparé pour mettre tous les cas testés positifs en quarantaine dans les conditions plus ou moins acceptables et dans le respect de la dignité humaine.

Alain Diasso

## ATHLÉTISME

## Le Grand Katanga abritera les dix-neuvièmes championnats nationaux

Les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba vont accueillir les prochains championnats nationaux d'athlétisme, a annoncé la Féaco.

Les dix-neuvièmes championnats nationaux d'athlétisme auront lieu en juillet et août dans le Haut-Katanga et le Lualaba. Le premier vice-président de la Fédération d'athlétisme du Congo (Féaco), Mike Mutombo Mulumba, a récemment livré cette information à l'Agence congolaise de presse. A la tête d'une délégation de la Fédération du principal sport olympique, il revenait d'un voyage dans les deux provinces issues de l'ex-province du Katanga.

Le Haut-Katanga et le Lualaba, a-t-il assuré, ont donné leur accord de principe pour abriter cette édition 2020 des championnats nationaux d'athlétisme. Deux sites pourraient accueillir cette compétition, notamment le stade Diur de Kolwezi, chef-lieu du Lualaba.

Et naturellement, l'organisation de ces championnats nationaux d'athlétisme va dépendre de l'arrêt de la pandémie actuelle, le Covid-19, qui ravage le monde, faisant des milliers de

garantir une bonne organisation de ces championnats nationaux, a-t-on fait savoir.

D'après le vice-président Mike Mutombo, une délégation de sa fédération est attendue dans les deux provinces, munie dudit cahier de charges et mettre en place les structures d'harmonisation pour une organisation réussie de cette compétition. Au cours de cette visite dans un avenir proche de la délégation de la Féaco dans le Haut-Katanga et au Lualaba, la Féaco pourra tenir une séance de formation des officiels qui vont prester aux championnats nationaux. La formation sera assurée par un expert de la Fédération mondiale d'athlétisme, a-t-on laissé entendre.

On rapporte que la délégation de la Féaco, conduite par le premier vice-président Mike Mutombo dans le Grand Katanga, a eu un échange fructueux avec le gouverneur Richard Muej Mangez Mans du Lualaba, et avec le commissaire provincial du



La piste d'athlétisme du stade Stade Diur de Kolwezi

victimes. Le Coronavirus est présent en RDC, avec déjà près d'une centaine de cas positifs et une dizaine de morts. Mais dans l'entretemps, la Féaco devra présenter aux autorités du Grand Katanga un cahier de charges pouvant leur permettre de bien préparer et de

Haut-Katanga, Laila Kateb. L'organisation des neuvièmes Jeux de la Francophonie 2021 à Kinshasa a aussi été évoquée au cours de ces deux entretiens avec ces deux personnalités du Grand Katanga.

Martin Enyimo

## FOOTBALL-TRANSFERT

## Un plaidoyer pour le retour de Bolasie à Everton

En dépit du ravage de la pandémie Covid-19, on s'approche tout doucement de la période du mercato d'été. Et les attentions se focalisent déjà sur les prochaines destinations des joueurs, bien entendu avec l'espoir que le Coronavirus s'estompera rapidement. Tenez, l'ailier international Yannick Bolasie (31 ans en mai), actuellement au Sporting du Portugal, continue de susciter de l'intérêt outre manche.



Yannick Bolasie

« C'est un joueur de premier plan. Vous avez vu comment il était à Crystal Palace... »

L'ancien gardien de but international anglais, Paul Robinson, souhaite le retour de Bolasie à Everton, soutenant que le Congolais peut encore servir son équipe. « C'est un joueur de premier plan. Vous avez vu comment il était à Crystal Palace. Je pense qu'un manager comme Ancelotti peut tirer le meilleur parti de Bolasie parce que parfois le talent est différent de l'attitude et de l'application. Il était tenu en haute estime comme Wilfried Zaha alors qu'il était au Palace – le meilleur joueur », a-t-il déclaré au média anglais Foot-

ball Insider.

En prêt avec option d'achat au Sporting Lisbonne où il avait bien commencé avant d'être rattrapé par son inconstance, Bolasie pourrait quitter la péninsule ibérique. En effet, les dirigeants du club portugais n'envisageraient pas lever l'option de quatre millions d'euros de l'ancien joueur de Crystal Palace, auteur cette saison (avant la suspension du championnat à cause de la pandémie) de 25 matchs pour 2 buts et 5 passes décisives, toutes compétitions confondues.

Martin Engimo

## FOOTBALL-TRANSFERT

## Jordan Botaka désiré à Leeds United

Les supporters de la formation de Leeds United (D2 Angleterre), qui lutte actuellement pour la montée en Premier League, tiennent au retour de l'ailier international congolais Jordan Botaka, indique le média anglais Footballfancast.com.

C'est après avoir suivi de près une discussion entre les supporters sur réseaux sociaux l'actuel joueur de Saint-Trond en Belgique que Footballfancast.com a fait part de cet intérêt pour le joueur du côté de Leeds United. En fait, l'ailier international congolais a évolué chez les Peacocks au cours de la saison 2015-2016, avec un actif de 14 matchs, avant d'être prêté à Charlton.

Depuis son départ d'Angleterre pour la Belgique, l'ancien joueur d'Excelsior Rotterdam (Pays-Bas) s'est affirmé à Saint-Trond, faisant partie aujourd'hui des cadres de cette équipe jusqu'à arborer le brassard de capitaine après juste une saison. Et après trois saisons à Saint-Trond, Jor-



Jordan Botaka

dan Botaka a disputé 110 matchs pour 18 buts inscrits, toutes compétitions confondues.

Et il semble susciter à nouveau de l'intérêt du côté du club anglais entraîné par un certain Marcelo Bielsa. L'on attend voir ce que donnera le mercato, et surtout si la pandémie du Coronavirus s'arrête bien avant l'ouverture de la période des transferts.

M.E.

## Mpiana Monzini de Lupopo vers Simba de Tanzanie

Buteur de FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi, Mpiana Monzini, alias Platini, pourrait changer d'air au mercato d'été. En effet, apprend-on, le FC Simba de Tanzanie lorgnerait l'attaquant des Cheminots de Grand Katanga. Mpiana Monzini a focalisé l'attention des dirigeants du club tanzanien au regard de ses performances dans le championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Et le staff technique de Simba est fortement intéressé par le profil du buteur congolais pour la Ligue des champions, la saison prochaine, a signifié l'entraîneur Vandembroeck du FC Simba à la presse tanzanienne.

L'ancien attaquant de Maniema Union de Kindu (club avec lequel il a remporté la Coupe du Congo de football) et de Rangers de Kinshasa a confirmé l'intérêt du club tanzanien à son égard.

« Je suis au courant de l'intérêt de Simba et je sais que le club me suit depuis un moment. Ils m'ont appelé pour savoir ce que j'aurais comme salaire et je leur ai fixé mes exigences », a-t-il confié. Et d'ajouter :

« Je peux jouer dans



Mpiana Monzini Platini, buteur du FC Saint-Eloi Lupopo

n'importe quel pays. Je sais que Simba est un grand club en Tanzanie, et mon frère et ami Deo Kanda (attaquant prêté par Mazembe à Simba) me connaît. Je serai ravi de le rejoindre dans ce club ».

Actuel co-meilleur buteur du championnat national (douze buts marqués),

Mpiana Monzini n'est donc pas opposé à la découverte d'un autre championnat, un autre football, dans un club habitué aux joutes continentales comme Simba. Et le FC Lupopo devrait se préparer à son départ et découvrir un autre renard des surfaces pour la saison prochaine.

M.E.

## DISPARITION

## Moïse Katumbi rend hommage à Pape Diouf décédé

**Pape Diouf s'en est allé, le 31 mars, à Dakar, victime de la pandémie du coronavirus. Et Moïse Katumbi a rendu hommage à celui qui l'appelait son ami et frère.**

L'ancien président de l'Olympique de Marseille, Pape Diouf, est décédé le 31 mars 2020 à Dakar, victime de la pandémie du Coronavirus. Le virus venu de Chine a eu raison de cet ancien journaliste analyste du football qui tire sa révérence à 69 ans alors qu'il était consultant de Canal Plus et patron d'une école de journalisme.

Al'annonce de cette triste nouvelle, le président du TP Mazembe de Lubumbashi, Moïse Katumbi Chapwe, lui a rendu un témoignage poignant. *«C'est avec une immense tristesse que j'apprends la disparition de mon ami et frère Pape Diouf. C'est un géant du football africain qui nous quitte. Toutes mes pensées vont à sa famille dont je partage la peine et la tristesse et avec laquelle je m'unis en prières. Une légende vient de nous quitter. Le monde du football lui sera éternellement reconnaissant d'avoir mis à sa disposition tout son talent de journaliste sportif, de président de club et d'agent de joueurs au service du sport le plus populaire de la planète. Son exceptionnel parcours et son mental de gagnant l'ont élevé au rang de modèle et d'icône pour tous les jeunes Africains »*, a déclaré Moïse Katumbi sur son compte twitter.

Et de rappeler et souligner : *«Il était venu à Lubumbashi pour partager son expérience et ne manquait jamais d'encourager le TP Mazembe »*. En novembre 2013, le natif d'Abéché au Tchad en 1951 avait séjourné à Lubumbashi sur invitation de Moïse Katumbi pour assister à la finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), finale perdue devant les Tunisiens du CS Sfaxien. Battu à Tunis par zéro but à deux, Mazembe n'avait pu gagner que par deux buts à un, laissant filer le trophée de la C2 africaine sous le regard de Pape Diouf.

Le président de Mazembe s'est souvenu : *« Il ne supportait ni la médiocrité, ni la petitesse. Il poussait tous les Africains à cultiver le goût de l'effort, de la performance et à rechercher l'excellence. Je garde de Pape Diouf le souvenir d'un homme désireux de voir émerger sur la scène mondiale les meilleurs talents africains. Il nous a offert l'immense fierté d'être le premier fils du continent à diriger l'Olympique de Marseille, l'un des clubs de football les plus prestigieux de la planète. Assurément, il fait partie du cercle très restreint des hommes dont le dynamisme a contribué à apporter de la joie à des millions de personnes et à*



Moïse Katumbi et Pape Diouf

*rendre le monde meilleur ».*

Pour Moïse Katumbi, l'expertise, l'engagement et les avis éclairés de Pape Diouf vont beaucoup manquer au moment où se prépare la Coupe du monde des clubs. Et de terminer son message en sensibilisant sur le danger de la pandémie : *« En tirant sa révérence, Pape Diouf rappelle à ceux qui en doutaient encore que le Covid-19 n'épargne personne et qu'il nous faut tous respecter les mesures de distanciation sociale et les gestes barrières... ».*

**«Il était venu à Lubumbashi pour partager son expérience et ne manquait jamais d'encourager le TP Mazembe ».**

Avant sa mort, note-t-on, Pape Diouf était consultant de Canal Plus, patron fondateur d'une école de journalisme. Très estimé dans le monde du football, il avait été journaliste sportif à « La

Marseillaise », puis agent de joueurs, avant de relever le défi de la direction managériale de l'OM puis de la présidence du club phocéen de 2005 à 2009.

**Martin Engimo**

## Franklin Kimbongila insiste sur le strict respect des règles de prévention

**En plein confinement en Belgique où il réside, Franklin Kimbongila, ancien entraîneur du FC Renaissance du Congo et du FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi, a tenu à faire sa part dans la sensibilisation contre le pandémie du coronavirus. Cette maladie partie de la Chine fait des milliers de morts à travers le monde aujourd'hui, avec déjà plus de cent cas positifs et dix morts en RDC.**

La pandémie Covid-19 ne choisit pas ses victimes. Et il y a des cas positifs et de décès dans l'univers du sport. Le dernier en date est l'ancien président sportif de l'Olympique de Marseille, Pape Diouf, décédé le 31 mars 2020 à Dakar au Sénégal. Face à ce nouveau danger qui dévaste l'humanité, plusieurs acteurs du monde sportif sensibilisent depuis quelques jours sur le strict respect des règles de prévention alors que le vaccin contre le Coronavirus n'est pas encore disponible.

Depuis la Belgique où il réside, Franklin Kimbongila, ancien entraîneur du FC Renaissance du Congo et du FC Saint-Eloi

Lupopo de Lubumbashi a tenu à s'impliquer dans cette sensibilisation contre ce fléau qui a déjà fait près de cinquante mille morts à travers le monde. En République démocratique du Congo, l'on est déjà à cent neuf cas positifs, dix morts et trois malades guéris selon les dernières statistiques de l'Institut national des recherches biomédicales. *«Comme vous le savez, en Europe, en Asie, et partout ailleurs dans le monde, on a suspendu les activités du football. C'est vraiment négatif pour l'évolution du football mondial, c'est triste »*, a indiqué Franklin Kimbongila dans un entretien exclusif. Et il a ajouté



*Franklin Kimbongila, ancien entraîneur du FC Renaissance du Congo : «Mais il faut cependant respecter les directives et*

*mesures prises par les autorités pour la prévention, notamment la distance sociale, et que ceux qui présentent les symptômes du Coronavirus ne doivent être mis en quarantaine, ne pas se serrer les mains, se munir des masques ».*

L'ancien coach du club orange de Kinshasa a insisté sur le caractère implacable de cette maladie et la rigueur à observer dans le respect des règles de prévention. *« C'est vraiment très important de respecter ces règles de prévention parmi lesquelles le confinement . C'est très sérieux, nous le vivons ici en Europe ; cette pandémie cause beaucoup de morts, ça ne pardonne pas. On prie Dieu que cela s'arrête assez rapidement »*, a-t-il conclu.

**M.E.**

## COVID-19

## La Sierra Leone décrète un confinement pour 3 jours

Les autorités de Sierra Leone ont décrété mercredi un confinement de la population pendant trois jours à partir de dimanche, après avoir rendu public un deuxième cas de contamination par le nouveau coronavirus.

«Le confinement entrera en vigueur pour 72 heures dimanche 5 avril 2020 jusqu'à mardi 7 avril 2020 à minuit», a dit devant la presse le coordinateur de la lutte contre le coronavirus, le ministre de la Défense Kellie Conteh.

Il n'a pas précisé pourquoi le confinement était limité à trois jours.

Les autorités ont annoncé le même jour la contamination d'un médecin travaillant dans un hôpital de la capitale Freetown.

La Sierra Leone, jusqu'alors parmi les rares pays d'Afrique encore épargnés, avait déclaré son premier cas de Covid-19 mardi. Avant même ce premier cas, le gouvernement avait fait fermer les frontières terrestres, supprimer les vols internationaux et fermer les écoles.

Tous les rassemblements religieux sont dorénavant interdits, a dit mercredi Kellie Conteh.

L'apparition du coronavirus est une préoccupation particulière dans l'un des pays les plus pauvres du monde où la fièvre Ebola avait fait presque 4.000 morts entre 2014 et 2016.

D'après AFP

## DEBOUT AVEC LE CONGO, CONTRE LE CORONAVIRUS

## Message du Système des Nations Unies en République du Congo

La République du Congo, à l'instar des autres pays du monde, n'échappe pas à la menace du COVID-19 devenu « l'ennemi commun » de toute l'humanité. Confirmant les mesures déjà prises par le Gouvernement à cet égard, le Président de la République a décrété l'Etat d'urgence sanitaire dans le pays, qui se traduit, entres autres, par un confinement général et un couvre-feu de 20 jours.

Selon les exhortations du Secrétaire Général des Nations Unies aux Etats membres, « les pays doivent, en effet, passer à la vitesse supérieure (...) en mettant en place des stratégies de confinement efficaces, en activant et en améliorant les systèmes d'intervention d'urgence, en augmentant les capacités de dépistage et de prise en charge des patients, en préparant les hôpitaux, en veillant à ce qu'ils aient les installations, le matériel et le personnel nécessaires et en mettant au point des interventions médicales qui sauvent des vies ».

Le système des Nations Unies en République du Congo considère tout à fait adéquates et appropriées les mesures et dispositions prises par les autorités du pays et félicite à cet égard le Chef de l'Etat et le Gouvernement pour leur engagement à arrêter la propagation du COVID-19. Ces mesures et ces dispositions contribueront certainement à contrôler la flambée de l'épidémie si elles sont mises en œuvre de manière approfondie et complète.

Tout en observant le confinement décrété par le Gouvernement, les Agences des Nations Unies pratiquent le télétravail afin de poursuivre leur mission première en République du Congo qui est celle d'accompagner le pays sur la voie du développement et venir en aide aux populations les plus vulnérables. Concrètement, ces agences sont sur le terrain pour aider les équipes nationales de réponse à suivre et à répondre à la maladie. L'OMS, l'UNICEF, le HCR et d'autres agences et partenaires participent aux activités quotidiennes de riposte aux flambées dans les communautés et les établissements de santé.

Les organismes des Nations Unies veillent à ce que les plus vulnérables soient pris en charge lorsqu'ils accordent la priorité au soutien social et économique et réorientent une partie de leurs programmes et ressources vers ces groupes vulnérables, tels que les populations autochtones, les personnes atteintes de maladies chroniques ou les réfugiés. Par ailleurs, ils continuent à fournir comme par le passé l'assistance pour le renforcement des politiques et des capacités techniques et opérationnelles, dont le système sanitaire. Ils s'efforcent de maintenir la mise en œuvre de leurs programmes y compris l'assistance humanitaire aux réfugiés et aux victimes d'inondation dans la partie septentrionale du pays.

Le Système des Nations Unies au Congo se veut solidaire avec le peuple congolais et s'attèle à soutenir le processus de mobilisation de fonds pour la riposte au COVID-19. A cet égard, il salue le personnel médical et paramédical et tous les acteurs sociaux pour leur dévouement et leur élan de solidarité manifestes en faveur de la lutte contre cette pandémie et les encourage à poursuivre leurs efforts pour un soutien multiforme au plan de réponse du pays pour atténuer les impacts sociaux-économiques du COVID-19.

Chris Mburu

coordonnateur Résident Système des Nations Unies

## VIRUS

## Le monde confronté à sa pire crise depuis 1945

Le nouveau coronavirus a tué plus de 43.000 personnes dans le monde, dont les trois-quarts en Europe, et la pandémie, qualifiée par l'ONU de pire crise à laquelle l'humanité ait été confrontée depuis 1945, menace désormais de submerger les Etats-Unis.

Deuxième pays du monde le plus endeuillé par la pandémie, l'Espagne a annoncé mercredi avoir enregistré un nouveau record quotidien de 864 morts en 24 heures, passant la barre des 9.000 morts. Deux mois après la détection d'un premier cas dans le pays, l'Espagne redoute toujours de voir submergées les unités de soins intensifs qui travaillent déjà à la limite de leurs capacités.

Depuis le début de la pandémie en décembre en Chine, plus de 865.000 cas ont été officiellement déclarés dans le monde, dont plus de la moitié en Europe, 189.000 aux Etats-Unis et plus de 110.000 en Asie. Pour freiner la propagation de la pandémie, plus de 3,75 milliards de personnes, soit près de la moitié de la population mondiale (48%), sont appelées ou contraintes par leurs autorités à rester chez elles.

Le Royaume-Uni a enregistré en une journée 563 décès supplémentaires de patients atteints par le coronavirus, nouveau record marquant une nette accélération de la pandémie et portant le bilan à plus de 2.000 morts dans le pays. Le Covid-19 a déjà infecté le Premier ministre Boris Johnson, actuellement en quarantaine, le ministre de la Santé Matt Hancock ou encore le prince Charles, l'héritier de la couronne, sorti lundi des sept jours réglementaires de strict isolement recommandés par les autorités britanniques. L'Iran a lui dépassé mercredi la



Les Etats-Unis, ici le Capitole à Washington, risquent d'être le nouvel épice de la pandémie (Drew Angerer/GETTY IMAGES NORTH AMERICA/Getty Images via AFP)

barre des 3.000 décès.

Mais ce sont les Etats-Unis, où près des trois-quarts des Américains vivent désormais confinés, qui risquent de devenir le nouvel épice de la pandémie. Le président Donald Trump a demandé à ses concitoyens de se préparer, à l'instar de l'Europe, à des semaines «très, très douloureuses». Un total de 4.076 décès ont été recensés mercredi, un chiffre multiplié par deux en trois jours, selon l'Université américaine Johns Hopkins, dont les bilans font autorité. La Maison Blanche a présenté ses projections : la maladie devrait faire entre 100.000 et 240.000 morts aux Etats-Unis.

## «Récession sans précédent»

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a noté que la Terre vivait sa «pire crise mondiale depuis que l'ONU a été

fondée» il y a 75 ans, évoquant «la combinaison d'une maladie menaçante pour tout le monde et d'un impact économique conduisant à une récession sans précédent dans un passé récent».

Il existe désormais un risque de «pénurie alimentaire» sur le marché mondial à cause des perturbations liées au Covid-19 dans le commerce international et les chaînes d'approvisionnement alimentaire, ont prévenu des agences dépendant de l'ONU et l'OMC.

En Asie, la Bourse de Tokyo a encore creusé nettement ses pertes (-4,5%) sur fond de craintes d'un confinement prochain de la capitale du Japon.

Les marchés européens chutaient aussi tandis que la Bourse de New York reculait fortement à l'ouverture, le Dow Jones perdant 3,92%.

D'après AFP



## COMMUNIQUE



Le président de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo, la promotion des Grands Anciens et l'ensemble de la communauté des anciens enfants de troupe, sont profondément affligés par l'annonce de la disparition de l'Aïeul Jacques Joachim YOMBI OPANGAULT, matricule 109, de la promotion Serge Krochant (1954 – 1957).

Unanimes dans la reconnaissance et solidaires dans la douleur, les AET du Congo s'inclinent devant la mémoire de ce rand Homme d'Etat.

Le programme des hommages et des obsèques sera communiqué ultérieurement.

## PREMIER MINISTRE SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

### Décret N° 2020-99 du 1<sup>er</sup> avril 2020 fixant la liste des biens et services indispensables et des déplacements essentiels dans le cadre de l'application des mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus COVID-19.

#### LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;  
Vu le décret n° 2017-371 du 21 août 2017 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2017-373 du 22 août 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2020-57 du 16 mars 2020 mettant fin aux fonctions d'un ministre et nommant un nouveau ministre ;  
Vu le décret n° 2020-66 du 27 mars 2020 portant création, attributions et organisation de la coordination nationale de gestion de la pandémie du coronavirus COVID-19;  
Vu le décret n° 2020-60 du 18 mars 2020 portant création, attributions d'une Task-Force sur l'impact économique et social du coronavirus COVID-19;  
Vu le décret n° 2020-88 du 27 mars 2020 portant organisation des intérimaires des membres du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2020-91 du 30 mars 2020 portant création du comité technique de riposte à la pandémie à coronavirus COVID-19;  
Vu le décret n° 2020-92 du 30 mars 2020 portant création du comité d'experts près le comité national de la riposte à la pandémie à coronavirus COVID-19;  
Vu le décret n° 2020-93 du 30 mars 2020 portant déclaration de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo,

#### DECRETE:

#### CHAPITRE I : DISPOSITION GENERALE

Article premier : Le présent décret fixe la liste des biens et services indispensables et des déplacements essentiels dans le cadre de l'application des mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus COVID-19.

#### CHAPITRE II : DES BIENS ET SERVICES INDISPENSABLES

Article 2 : Les biens et services indispensables pour lesquels les producteurs, les fournisseurs et les distributeurs sont autorisés à poursuivre les activités pendant la période de confinement sont :

##### Au titre des biens :

les produits alimentaires et boissons pour la consommation humaine ;  
les médicaments pour les soins de santé humaine ;  
les produits de santé et autres consommables des structures sanitaires;  
les produits d'hygiène, d'entretien domestique et industriel;  
les équipements et autres accessoires des structures sanitaires;  
les produits bruts et finis des mines, des forêts, des hydrocarbures liquides et gazeux; les produits et articles de cuisine: charbon de bois, bois de chauffe, gazinières, réchauds ;  
les équipements et accessoires de véhicules automobiles, d'engins et matériels agricoles, de pêche et d'élevage;  
les intrants de la production agricole, d'élevage et de pêche ;  
les équipements et supports informatiques et de communication ;  
les équipements de télécommunication ;  
les aliments de bétail ;  
les produits phytosanitaires ;  
les médicaments et produits pour les soins de santé animale.

##### Au titre des services indispensables :

les services de santé et de secours aux personnes ;  
les services de maintenance et d'entretien des équipements des structures sanitaires ;  
les services de fourniture d'eau et d'électricité ;  
les services de logistique et de transport des marchandises ;  
les services portuaire, aéroportuaire, des gares routière et ferroviaire;  
le service public de transport en commun ;  
le service d'entretien routier et d'exploitation routière ;  
les services de nettoyage et de ramassage des ordures ;  
les services des administrations, des entreprises et établissements publics consignés;  
les services financiers ;  
les services d'hôtellerie et d'hébergement réquisitionnés par l'Etat ;  
les services aux personnes âgées, handicapées et autres personnes vulnérables ;  
les services de gardiennage et de sécurisation des locaux publics et privés ;  
les services de livraison de repas à domicile au profit des structures sanitaires ;  
les services postaux et de télécommunications ;  
les services des médias audiovisuels et de presse écrite ;  
les services funéraires ;  
les services de santé animale.

#### CHAPITRE III : DES DEPLACEMENTS ESSENTIELS

Article 3 : Les déplacements essentiels et ouvrant droit à la délivrance d'une autorisation spéciale de circulation, pendant la période de confinement sont :

le déplacement entre la résidence et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle des producteurs, fournisseurs et distributeurs des biens et services indispensables ;  
le déplacement pour l'approvisionnement en denrées alimentaires ou en fournitures nécessaires à l'activité professionnelle relevant des biens et services indispensables tels que définis à l'article 2 du présent décret ;  
le déplacement pour assurer la vente sur les marchés ou sur les autres lieux de vente des biens indispensables ;  
le déplacement pour des motifs de santé ;  
le déplacement pour des besoins d'assistance à une personne vulnérable en difficulté ;  
le déplacement pour un motif de décès d'un proche ;  
le déplacement pour répondre à une convocation de la police, de la gendarmerie ou de l'autorité administrative ou judiciaire.

Article 4 : Les déplacements se font soit à pieds, soit par les autobus de la société des transports publics urbains (STPU), soit par les moyens de transport des entreprises privées, des administrations, des entreprises et établissements publics autorisés à poursuivre leurs activités pendant la période de confinement.

#### CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES ET FINALES

Article 5 : Les personnes devant se déplacer dans le cadre des dispositions de l'article 3 du présent décret doivent détenir une attestation de déplacement dérogatoire, suivant des modèles établis par le ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

Article 6 : Les attestations de déplacement sont délivrées gratuitement, à titre individuel et pour une durée déterminée, par l'employeur pour ses salariés devant se déplacer pour les motifs ci-après :

le déplacement entre la résidence et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ;  
le déplacement pour l'approvisionnement en fournitures nécessaires à l'activité professionnelle.

Article 7 : Les autorisations de déplacement sont délivrées gratuitement, à titre individuel et pour une durée déterminée, par le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du quartier de résidence pour toute personne qui se déplace pour les motifs suivants:

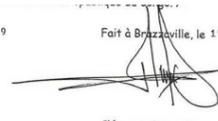
le déplacement pour l'approvisionnement en denrées alimentaires ;  
le déplacement pour des motifs de santé ;  
le déplacement pour des besoins d'assistance à une personne vulnérable en difficulté ;  
le déplacement pour un motif de décès d'un proche ;  
le déplacement pour répondre à une convocation de la police, de la gendarmerie ou de l'autorité administrative ou judiciaire.

Article 8 : Tout contrevenant aux prescriptions des articles 3, 4 et 5 du présent décret sera puni conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 9 : L'organisation relative aux biens et services indispensables ainsi qu'aux déplacements essentiels se fera dans le strict respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale édictées dans le cadre du plan de riposte contre la pandémie du coronavirus Covid-19.

Article 10: Le présent décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo/-

2020-99      Fait à Brazzaville, le 1<sup>er</sup> avril 2020

  
Clément MOUAMBA, -  
Par le Premier ministre, chef du Gouvernement,

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation,      Le ministre de la défense nationale,  
        
Raymond Zéphirin MBOULOU, -      Charles-Richard MONDJO, -

Le ministre de la justice et des droits humains et de la promotion des peuples autochtones,  
  
Aimé Ange Wilfrid BININGA, -



## CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX<sup>e</sup> siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

*« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »*

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

**Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène**  
**Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71**

## CONFINEMENT DANS LA BOUENZA

## Jules Monkala Tchoumou instruit les autorités locales

Suite à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire du président de la République en vue de contenir la progression du Covid-19, le préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou, a organisé le 31 mars à Madingou une réunion pour la mise en application des mesures spécifiques décrétées.

Se référant au décret présidentiel, Jules Monkala Tchoumou a, au cours d'une réunion avec ses administrés, rappelé la nécessité du confinement à domicile, et a appelé la population à le respecter scrupuleusement jusqu'à la maîtrise de la pandémie.

« Le confinement est obligatoire, à l'exception de

**« Le confinement est obligatoire, à l'exception de ceux qui travaillent pour la fourniture des biens et services indispensables. De même, les services déconcentrés et décentralisés doivent organiser des services minimum pour assurer la continuité de l'Etat »**



Une vue des autorités locales

ceux qui travaillent pour la fourniture des biens et services indispensables. De même, les services déconcentrés et décentralisés doivent organiser des services minimum pour assurer la continuité de l'Etat », a indiqué le préfet.

En ce qui concerne les biens et services indispensables, Jules Monkala Tchoumou a

notamment rappelé l'interdiction de la circulation sur l'ensemble du territoire national à l'exception des déplacements jugés essentiels, la fermeture de tous les lieux de vente autre que ceux des aliments et des produits essentiels, et la régulation des ventes sur les marchés domaniaux.

S'agissant de la régulation

des marchés domaniaux, en attendant la publication des textes d'application y relatifs, le préfet a instruit les autorités locales à n'autoriser que la vente des produits essentiels et à réorganiser les marchés en tenant compte de la distension.

Les marchés forains ont été suspendus à cause du mouvement des vendeurs et du

nombre important de personnes qu'ils drainent, mais aussi du fait qu'ils vendent des produits non essentiels. L'interdiction des rassemblements collectifs, en raison des cas de coronavirus, touche également l'organisation des cérémonies d'obsèques qui doivent se dérouler dans la plus stricte intimité. Sur ce, le préfet a instruit les maires et les sous-préfets à relayer l'information de faire respecter les mesures d'intimité familiale en réduisant le nombre de participants aux obsèques. Quant aux services de l'ordre, il leur a été demandé de tout mettre en œuvre pour faire respecter toutes les mesures mises en place, « surtout celles relatives aux respects du couvre-feu et au confinement à domicile ». Le Congo, qui compte vingt-deux cas confirmés et deux décès du coronavirus, a déjà, entre autres mesures, fermé toutes ses frontières terrestres, fluviales, maritimes et aériennes.

Yvette Reine Nzaba

**IATA**  
**HARIOM TRAVELS**  
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

**SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI**

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09  
E-mail: salespnr@hariomtravels.net  
BRAZZAVILLE: Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50  
E-mail: salesbzbv@hariomtravels.net  
www.hariomtravels.net

Le monde est à vous

**HARIOM TRAVELS**  
Agence de Voyage & Tourisme

**Visitez**  
les pays de vos Rêves avec nous

**Billet + Hôtel + Loisirs**  
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net  
Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzbv@hariomtravels.net  
www.hariomtravels.net

## CONFINEMENT/TRANSPORT PUBLIC

## Brazzaville vidée de ses verts-blancs

En ce jour du début de confinement à domicile de l'ensemble de la population ainsi que l'interdiction de la circulation, la ville capitale a présenté un visage inhabituel ce 1<sup>er</sup> avril. Aucun taxi, minibus, ni Coster n'a circulé à Brazzaville.

En moins de vingt-quatre heures, la circulation a connu un grand changement à Brazzaville. Si d'habitude particulièrement le 31 mars dernier, il fallait passer près d'une heure pour franchir le tronçon qui relie le Marché Total à l'Institut français du Congo à bord d'une voiture, et plus de deux heures pour ceux qui voulaient atteindre le rond-point Mikalou en quittant Kombo, aujourd'hui c'est juste une question de minutes. Toutes les artères sont en effet libres, voire même vides. Seules circulent les voitures dites personnelles, majoritairement des autorités, ainsi que les bus de la Société de transport public urbain (STPU).

« Ah !! papa laisse, comme ça nous respirons un peu et circulons tranquillement et rapidement puisqu'il faut rentrer, le plus tôt possible. Il n'y a pas de bruit de klaxons, pas d'insultes ni de débats inutiles qui sont souvent causés par les chauffeurs des bus. Les nuisances sonores sont enfin finies. La voie respire maintenant », indique une femme en pleine achat de certains aliments au marché Total pressée de retrouver sa famille en confinement.

A en croire un gendarme faisant partie de l'équipe placée vers l'arrêt de bus de la Milice aux fins de



contrôler le nombre de personnes à bord de chaque voiture, tous les moyens de transports en commun appartenant aux particuliers ont strictement respecté les mesures édictées par les autorités. « Depuis que je suis placé ici je n'ai vu qu'un taxi qui transportait une femme malade. L'autre est un moyen de marque pic-nic destiné à transporter les pains d'une boulangerie », a-t-il expliqué sous couvert d'anonymat.

Selon lui, plusieurs personnes n'ayant pas de laisser passer circulent dans la ville avec leurs voitures « bondées des gens » sous prétexte qu'ils ont des urgences. D'après le témoignage d'un agent d'une société de sécurité qui a quitté Moukondo jusqu'à son lieu de travail à Poto-poto à pied, l'instruction concernant la circulation

des voitures est respectée mais pas pour les piétons.

Le transport des personnes est exclusivement assuré en ce temps de confinement par les bus de la société STPU. Si certains chauffeurs de cette société respectent les mesures concernant la limite imposée du nombre des personnes à bord, d'autres bafouent l'autorité de l'Etat en dépassant de très loin le quota de passagers que devraient transporter les bus. En témoigne le comportement de l'un des chauffeurs « inciviques » de la STPU qui fait le traçage CCF- Ngamakosso. Son camion ne devrait transporter que trente personnes mais son désir d'ajouter sans cesse les clients dans les différents arrêts de bus a suscité la réaction très vive des passagers qui l'ont rappelé à l'ordre, attirant l'attention des

Une vue de l'avenue l'OUA vide Adiac policiers posté aux environs de la primature.

Notons que vu l'ambiance de ce premier jour de confinement, il est important d'en réglementer le mode opératoire car si la plupart des administrations sont vides, plusieurs personnes, surtout dans les quartiers périphériques de Brazzaville, sont dehors et les rassemblements sont constatés dans des coins de ruelles ou dans des banques. « J'ai l'impression que tout le monde a des urgences car chacun sort et se pavane n'importe comment dans le quartier. Certains n'ont rien à faire mais préfèrent rester hors de chez eux. D'autres se regroupent autour de la boisson » déclarait mercredi matin un Brazzavillois debout, lui aussi, devant sa parcelle.

Rude Ngoma

## Le centre-ville de la capitale tourne au ralenti

Le cœur de la capitale est presque vidé et un silence assourdissant règne dans les avenues d'ordinaire très animées. Mais l'ambiance est tout autre dans les quartiers où les gens ne semblent pas respecter les mesures barrières de la propagation du coronavirus (Covid-19). Depuis ce mercredi 1<sup>er</sup> avril, les Brazzavillois comme les autres habitants du pays sont en confinement. De nombreux travailleurs avaient déjà pris la décision de ne plus sortir de chez eux pour éviter les risques de propagation de la maladie. En cette première journée de confinement, seuls des bus de la STPU (Société de transport public urbain), appelés « mal à l'aise » desservent la ville et quelques rares véhicules d'Etat ou personnels circulent.

Les forces de l'ordre qui sont déployées dans la ville dissuadent les quelques passants de rentrer chez eux. À partir de midi, les boutiques et commerces ouverts très tôt ont commencé à fermer, donnant au cœur de la capitale des airs de ville fantôme.

Par contre, dans les quartiers populaires, beaucoup de gens sont dans les rues pour observer l'ambiance, pour discuter ou prendre de la bière...

Fiacre Kombo

## La société Ragec apporte sa contribution à la prévention du Covid-19

« 15 000 masques, 21 000 bouteilles d'eau minérale, des gants, bonnets, matelas... Nous avons apporté notre modeste contribution en faveur du personnel soignant et des malades dans le cadre de la prévention et de la prise en charge du Covid-19 », a déclaré le directeur général de la société Ragec, El Sahely Samy en remettant un échantillon du don de son entreprise à la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, le 31 mars à Brazzaville. Il a ajouté que l'entreprise mettra aussi à disposition de l'eau chlorée pour la désinfection des mains. Ce don est accompagné d'une contribution financière.

Au nom du gouvernement, la ministre en charge de la Santé a



Le DG de Ragec expliquant le contenu du don à la ministre en charge de la Santé salué l'engagement de la société Ragec dans la lutte contre le Covid-19 qui, selon elle, est une réponse à l'appel du président de la République et du peuple congolais. « Ce don important est un soulagement et permettra de ré-

Rominique Makaya

## Le Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel porte son soutien aux malades et au corps médical

« Un cœur lumineux en soutien aux malades et au corps médical », c'est ce que l'on peut lire sur la façade de l'hôtel qui a été réquisitionné par le gouvernement de la République. En cette période très difficile de pandémie de Covid-19, le Radisson Hotel Group s'est mobilisé pour exprimer son soutien aux malades et au corps médical.

A titre de rappel, c'est le 17 novembre 2019, que le premier malade dû au virus « Covid-19 » a été déclaré dans la ville de Wuhan, en Chine centrale. Depuis, ce virus s'est propagé dans le monde touchant aujourd'hui plus de 860 000 personnes

dans cent quatre-vingt-dix-neuf (199) pays, dont le Congo.

Le Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel Brazzaville a affiché un cœur lumineux sur sa façade en soutien aux malades, au corps médical qui mène ce long et difficile combat et à tous les acteurs qui aident de près ou de loin à vaincre cette maladie.

« Vivement que cette mauvaise période passe et que la vie reprenne son cours ! », a déclaré Nastasia Borgolotto, responsable Marketing et chargée du respect des standards Radisson Blu.

Bruno Okokana

## Brasco offre 100 millions FCFA au gouvernement

Le don des Brasseries du Congo (Brasco) a été réceptionné, le 31 mars, par le Premier ministre, Clément Mouamba. Il est destiné à la lutte contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19).

D'après le secrétaire général de Brasco, Yves Makaya, le geste de solidarité est effectué au nom des actionnaires de la société, à savoir les groupes Heineken et CFAO

contre le Covid-19 », a-t-il déclaré.

Le secrétaire général de Brasco a lancé un appel aux autres sociétés disposant de stocks de glycérine et d'eau oxygénée de se rapprocher de Brasco. Ces produits sont indispensables pour la fabrication des gels hydro-alcoolisés, a-t-il souligné.

Présent en République du Congo depuis soixante ans, le groupe Brasco emploie plus de huit cents



Le Premier ministre et ses partenaires posant avec le chèque PM

motors Congo.

« Au nom de Denis Martin directeur général de Brasco et de l'ensemble du personnel, je viens de remettre un chèque de cent millions de francs CFA au Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, notre contribution à la lutte

salariés et distribue localement au moins 2,9 millions d'hectolitres de bière et de boisson gazeuse.

Réceptionnant le chèque, le Premier ministre a salué l'élan de solidarité que venait de manifester la société Brasco envers le gouvernement et le peuple congolais.

F.K.

## PREMIER MINISTRE SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

**Décret N° 2020-99 du 1<sup>er</sup> avril 2020 portant organisation du service public pendant la période du confinement.**

**LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Vu la Constitution ;  
Vu le décret n° 2017-371 du 21 août 2017 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2017-373 du 22 août 2017 portant nomination des membres du Gouvernement; Vu le décret n° 2020-57 du 16 mars 2020 mettant fin aux fonctions d'un ministre et nommant un nouveau ministre ;  
Vu le décret no 2020-66 du 27 mars 2020 portant création, attributions et organisation de la coordination nationale de gestion de la pandémie du coronavirus COVID-19;  
Vu le décret n° 2020-60 du 18 mars 2020 portant création,attributions d'une Task-Force sur l'impact économique et social du coronavirus COVID-19;  
Vu le décret n° 2020-88 du 27 mars 2020 portant organisation des intérim des membres du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2020-91 du 30 mars 2020 portant création du comité technique de riposte à la pandémie à coronavirus COVID-19;  
Vu le décret n° 2020-92 du 30 mars 2020 portant création du comité d'experts près le comité national de la riposte à la pandémie à coronavirus COVID-19;  
Vu le décret n° 2020-93 du 30 mars 2020 portant déclaration de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo,

### DECRETE

#### CHAPITRE I : DE L'OBJET.

Article premier : le présent décret est pris en vue d'assurer la continuité de l'administration publique pendant la période de confinement.

#### CHAPITRE II: DU PERSONNEL

Article 2 : sont réquisitionnés d'office :

les membres du gouvernement;  
les directeurs de cabinet des ministres;  
les secrétaires généraux des départements ministériels;  
les directeurs généraux.

Article 3 : peuvent également être réquisitionnés, les conseillers des ministres et le personnel d'appui, suivant les nécessités.

Toutefois, le nombre total des personnes présentes en même temps dans les locaux du minii

#### CHAPITRE III: DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL PAR ROTATION

Article 4 : chaque département ministériel organise le travail par rotation durant toute la période de confinement.

Le déplacement du personnel réquisitionné s'effectue par:

-véhicules de fonction ;  
-véhicules de service, y compris les bus de transport du personnel ;

-service public de transport en commun.

Les déplacements se feront conformément aux dispositions du décret fixant la liste des biens et services indispensables et des déplacements essentiels dans le cadre de l'application des mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus Covid-19.

#### CHAPITRE IV: DES MESURES D'HYGIENE ET DE DISTANCIATION SOCIALE

Article 5 : l'organisation du travail ainsi définie se fera dans le strict respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale édictées dans le cadre du plan de riposte contre la pandémie du coronavirus Covid-19.

#### CHAPITRE V: DE LA CONTINUTE DU SERVICE PUBLIC DANS LES SERVICES SOUS TUTELLE, LES SERVICES DECONCENTRES ET LES SERVICES DECENTRALISES

Article 6 : les dispositions ci-dessus s'appliquent également aux :

-structures sous-tutelle des départements ministériels ;  
-structures décentralisées (collectivités locales);  
-services déconcentrés (directions et services départementaux):

Toutefois le nombre de personnes présentes en même temps dans les locaux des structures décentralisées ou des services déconcentrés ne doit pas dépasser dix (10).

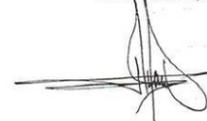
#### CHAPITRE VI: DES DISPOSITIONS FINALES

Article 7 : la continuité du service public en ce qui concerne l'administration, dans le cadre de l'application du présent décret, se fera de 9 heures à 14 heures.

Article 8 : les départements ministériels sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Article 9 : le présent décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié dans le Journal Officiel de la République du Congo./-

2020-100

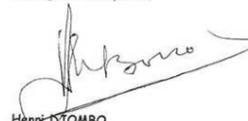
Fait à Brazzaville, le 1<sup>er</sup> avril 2020


Clément MOUAMBA, -

Par le Premier ministre, chef du Gouvernement,

Pour le Vice-premier ministre, chargé de la fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale,

Le ministre d'Etat, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche,



Henri DJOMBO

Le ministre de la défense nationale.



Charles Richard MONDJO

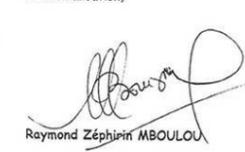
Pour le ministre des finances et du budget, en mission.

Le ministre délégué auprès du ministre des finances et du budget, chargé du budget.



Ludovic NGATSE

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation,



Raymond Zéphirin MBOULOU

Le ministre de la justice et des droits humains et de la promotion des peuples autochtones.



Aimé Ange Wilfrid BININGA

**Utilisation de la construction de Fresnel**

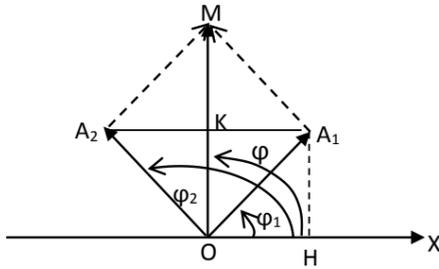
$$Y_M = Y_{IM} + Y_{RM} = A \sin\left(\frac{2\pi}{T}t + \Psi\right)$$

En associant à chaque fonction un vecteur de Fresnel, on a :

$$Y_{IM} \{ \|\vec{OA_1}\| = a; \varphi_1 = (\vec{OX}; \vec{OA_1}) = \frac{2\pi}{\lambda}x \}$$

$$Y_{RM} \{ \|\vec{OA_2}\| = a; \varphi_2 = (\vec{OX}; \vec{OA_2}) = \pi - \frac{2\pi}{\lambda}x = \pi - \varphi_1 \}$$

$$Y_M \{ \|\vec{OM}\| = A; \varphi = (\vec{OX}; \vec{OM}) \}$$



$$A = \|\vec{OM}\| = 2OK = 2A_1H = 2a \cdot \sin\varphi_1$$

$$A = 2a \sin\frac{2\pi}{\lambda}x$$

$$\varphi = \frac{\varphi_1 + \varphi_2}{2} = \frac{\pi}{2} \text{ rad}$$

**N.B:** Si l'obstacle B est libre, l'onde réfléchit en B sans changement de signe de l'élongation.

Dans ce cas  $Y_I$  et  $Y_R$  ont pour équation :  $Y_I = Y_R = a \sin \omega t$ .

Au point M,  $Y_{IM} = a \sin\left(\frac{2\pi}{T}t + \frac{2\pi}{\lambda}x\right)$  et  $Y_{RM} = a \sin\left(\frac{2\pi}{T}t - \frac{2\pi}{\lambda}x\right)$ .

L'équation du mouvement résultant M est  $Y_M = 2a \cos\frac{2\pi}{\lambda}x \cdot \sin\left(\frac{2\pi}{T}t\right)$

$A = 2a \cos\frac{2\pi}{\lambda}x$  et  $\varphi = 0$

> Les ventres de vibration correspondent à :

$$\cos\frac{2\pi}{\lambda}x = \pm 1 \Rightarrow \frac{2\pi}{\lambda}x = k\pi \Leftrightarrow x = \frac{k\lambda}{2}$$

> Les nœuds de vibration correspondent à :

$$\cos\frac{2\pi}{\lambda}x = 0 \Rightarrow \frac{2\pi}{\lambda}x = \frac{\pi}{2} + k\pi \Leftrightarrow x = \frac{\lambda}{4}(1 + 2k)$$

Il y a un ventre de vibration au niveau de B d'où l'aspect de la corde.



**Remarque:**

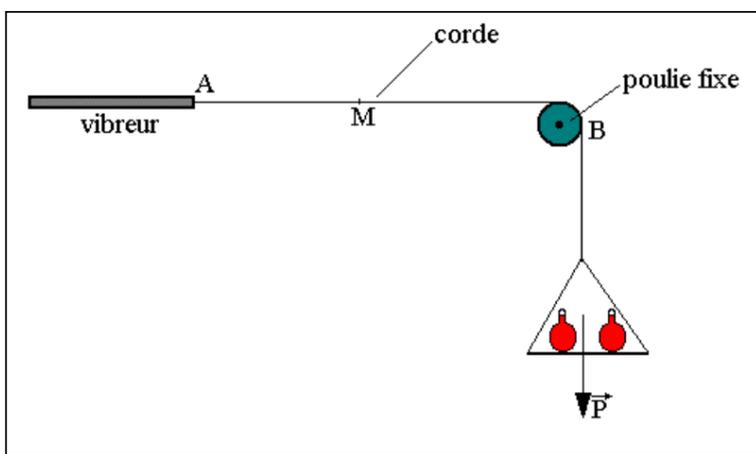
- > Deux nœuds ou deux ventres consécutifs sont séparés de  $\frac{\lambda}{2}$ .
- > Un ventre et un nœud successif sont séparés de  $\frac{\lambda}{4}$ .

**3- La corde de Melde**

La corde de MELDE est une corde AB donc les extrémités B et A sont respectivement fixes et actionnées par un vibreur de fréquence déterminée.

$$l = (2n+1)\frac{\lambda}{4}$$

n (nombre de fuseaux stables)



Dans ce cas la longueur de la corde est  $L = \frac{n\lambda}{2}$  avec n le nombre de

fuseaux ; comme  $\lambda = \frac{c}{N}$  et  $c = \sqrt{\frac{F}{\mu}} \Rightarrow \lambda = \frac{1}{N} \sqrt{\frac{F}{\mu}}$  ;

donc  $L = \frac{n}{2 \cdot N} \sqrt{\frac{F}{\mu}}$

Lorsque l'extrémité B est libre ou mobile. L'expression de la longueur de la corde est

## COIVD-19

## Le Congo enregistre deux premiers décès dus au

Le bilan épidémiologique du Covid-19 dressé par la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, le 31 mars, fait état de vingt-deux contaminés au total, deux guéris et deux décès.



La ministre en charge de la Santé annonçant les cas de décès

« Nous déplorons deux décès dus au Covid-19. Il s'agit malheureusement des cas inconnus des services de santé. Ils ne font pas partie des personnes suivies et se sont présentées aux services de santé en situation de détresse », a fait savoir la ministre en charge de la Santé une heure avant l'entrée en vigueur du confinement total de l'ensemble de la population édicté par le président de la République dans son adresse à la nation le 28 mars.

Selon Jacqueline Lydia Mikolo, 700 personnes ont appelé les services de santé en utilisant le 3434 ainsi que d'autres numéros d'urgence pour des requêtes en lien avec le Covid-19. 272 personnes ont fait le test sur le territoire national : quatorze se sont révélés positifs à Brazzaville et huit à Pointe-Noire, soit 8% des cas positifs sur l'ensemble des tests réalisés jusque-là.

Par ailleurs, la ministre en charge de la Santé est revenue sur les cas de transmission locale c'est-à-dire des personnes n'ayant pas voyagé dans un pays à risque. Dans le cadre de la prévention et la prise en charge, le pays dispose de sept sites de confinement des personnes en provenance des pays à risque. Plus de 3500 personnes ont été mis en confinement à domicile et suivies par le personnel de santé elles sont sorties des 14 jours de confinement sans manifestation clinique du Covid-19. Des données couvrant la période du 9 mars à ce jour sont en cours de traitement.

Jacqueline Lydia Mikolo a saisi l'occasion pour réitérer l'appel à la responsabilité lancé par le président de la République et l'engagement de tous à mener le combat contre le Covid-19 pour sauver des vies. La population est priée de contacter immédiatement les centres de santé les plus proches ou les numéros d'urgence en cas suspicion ou présentation des symptômes du Covid-19.

Rominique Makaya

## KINTÉLÉ

## Une vingtaine de morts électrocutés

Dans la matinée du 1<sup>er</sup> avril à la commune de Kintélé, dans la périphérie nord de Brazzaville, le silence du confinement a été brisé par des pleurs. Sous la pluie qui s'est abattue sur la capitale la veille, une foudre a désagrégé des câbles à haute tension de la société Energie électrique du Congo (E2C).

Les sources de la sécurité civile font état de sept morts et trois personnes inconscientes qui ont été transférées à l'Hôpital de référence de Talangaï dans le sixième arrondissement de la capitale.

Selon les témoignages, certains sont morts dans leurs domiciles, d'autres dans la rue en pataugeant dans les marres d'eau. Ces derniers sont sortis de chez eux pour apporter assistance aux voisins. Ils ont laissé leurs vies dans les flaques d'eau dans lesquelles sont tombés certains câbles.

Avant l'intervention des agents de la sécurité civile et les techniciens de la société E2C pour prendre la



Les corbillards transportant les dépouilles mortelles des victimes

situation en main, les corps sans vie de quelques victimes étaient étalés à même le sol, les populations riveraines se sont amassées sur les lieux pour se rassurer si

parmi les morts leurs parents ou proches y figurent. Les services des pompes funèbres ont transporté les dépouilles mortelles à la morgue.

R.M.

## Le G20 promet d'injecter plus de 5.000 milliards de dollars

Une réunion extraordinaire du G20 en visioconférence a abouti à l'engagement de mobiliser plus de cinq mille milliards de dollars dans l'économie mondiale. La Chine a plaidé pour une meilleure synergie de la coopération internationale.

Au cours de cette réunion, le président Chinois, Xi Jinping a insisté sur la coopération internationale pour vaincre le coronavirus. « Nous sommes fermement résolus à présenter un front uni contre cette menace commune », ont indiqué les représentants des grandes puissances mondiales dans un communiqué publié à l'issue de la réunion en visio-conférence présidée par le roi Salmane d'Arabie saoudite.

Le bilan mondial de la pandémie de Covid-19 a dépassé les 21 000 morts et enfermé chez eux de manière inédite plus de trois milliards de personnes.

Le président chinois Xi Jinping a indiqué qu'il était impératif pour la communauté internationale de renforcer la confiance, d'agir de manière unie et de travailler ensemble en répondant collectivement à l'épidémie de COVID-19. « Nous devons faire avancer de manière complète la coopération internationale et former une meilleure synergie pour que l'humanité unie gagne la ba-

taille contre cette maladie infectieuse majeure », a déclaré le président chinois. Il a notamment demandé de réduire les droits de douane afin d'adresser un signal de confiance dans l'économie mondiale. Il s'agit aussi de faciliter les « flux commerciaux », a rapporté l'agence officielle Chine nouvelle.

Depuis le déclenchement de l'épidémie du COVID-19, la Chine a mis en œuvre des mesures rigoureuses de prévention et de contrôle, construisant une première ligne de défense solide contre l'épidémie. Après des efforts acharnés, la situation épidémique dans le pays évolue régulièrement dans une direction positive. La vie et le travail reviennent rapidement à la normale.

À mesure que l'épidémie locale diminue, la Chine a offert son aide à 89 pays et à quatre organisations internationales. Les propos de M. Xi lors du sommet ont réitéré l'engagement de la Chine à contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre le virus.

Yvette Reine Nzaba

**UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT**

**regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr**



## CORONAVIRUS

## Fermeture de certains établissements d'hébergement

En application du décret n°2020-93 du 30 mars 2020 portant déclaration de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo, la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan Nonault, a signé une note de service le 31 mars réquisitionnant les établissements d'hébergement sur toute l'étendue du territoire national.

Les établissements d'hébergement réquisitionnés sont les suivants :

Pour le département de Brazzaville : Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel, Ledger Maya, Pefaco, Concorde de Kintélé, Grand hôtel de Kintélé, Elbo suites, Ramada GHS.

Pour les départements de Pointe-Noire et Kouilou : Hôtel Hilton, Atlantic palace.

Pour le département de la Bouenza : Résidence Laurel

Pour le département du Pool : La Pepeche

Pour le département des Plateaux : Alima palace

Pour le département de la Cuvette : Daniel's club

Pour le département de la Cuvette-ouest : Espace Elonda

Pour le département de la Sangha : Les Oliviers

Pour le département de la Likouala : Le Tropicana

Fermeture des établissements d'hébergement et des agences de voyage

Toujours en application de ce décret n°2020-93 du 30 mars 2020 portant déclaration de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo jusqu'à ce qu'en soit proclamée la fin, la ministre du Tourisme et de l'environnement, a signé deux circulaires 0813 et 0814, le 31 mars 2020.

La circulaire 0813 adressée à l'attention des promoteurs des établissements de tourisme et de loisirs stipule la stricte application des mesures ci-après : fermeture des établissements d'hébergement (hôtels et établissements assimilés) à l'exception de ceux faisant objet d'une réquisition ; fermeture des agences de voyages et autres services de réservation ; interdiction de l'organisation des voyages de tourisme, excursions, croisières et ran-

données ; interdiction des activités liées aux services de restauration et de consommation de boissons ; interdiction des activités de location des véhicules de tourisme ; fermeture des salles de jeux, de cinéma, de spectacles et toute autre activité de plein air.

La circulaire 0814 à l'attention des responsables des bureaux et cabinets d'études en charge des évaluations environnementales stipule l'application des mesures ci-après : les réunions d'enquête et d'audience publique sont suspendues ; suspension également des attributions ou renouvellement d'agrément ; fermeture des bureaux et cabinets d'études.

Tout contrevenant à ses mesures s'exposera à la rigueur des lois et règlements en vigueur.

Bruno Okokana

## FOOTBALL

## La Fifa annonce la création d'un fonds de soutien aux clubs impactés par le coronavirus

Suite à la crise financière causée par la pandémie du coronavirus au sein du football mondial, la Fédération internationale de football association (Fifa) souhaite mettre en place un fonds d'urgence afin d'accompagner les équipes, clubs et ligues en difficulté.

L'annonce de la création par la Fifa d'un fonds d'urgence aux clubs en difficulté a été donnée le 31 mars à travers un communiqué publié par la structure. La plus haute instance du football mondiale réfléchit, en effet, sur une stratégie capable de répondre au marasme financier sans précédent causé par le covid-19.

Le 18 mars, au lendemain de l'annonce du report à 2021 de l'Euro de football, la Fifa avait promis la création d'un groupe de travail aux côtés des confédérations continentales pour étudier les conséquences de la crise du coronavirus sur le calendrier des rencontres internationales et sur les transferts des joueurs.

Elle avait, en même temps, évoqué la création d'un « potentiel fonds de soutien » au football mondial. Le format exact et les détails de cette assistance « sont actuellement à l'étude et discutés en collaboration avec les fédérations membres de la Fifa, les fédérations et les autres partenaires ». Ses paramètres doivent être annoncés dans un « futur proche », a fait savoir la Fifa.

Rude Ngoma

## Les Brazzavillois ont toujours du mal à respecter le confinement



Des files d'attente dans les dépôts de gaz ce 2 avril/Adiac

En dépit de l'entrée en vigueur des mesures prises par le gouvernement, notamment le couvre-feu et le confinement, nombreux sont les habitants de la capitale qui peinent à rester chez eux.

Il suffisait de parcourir certaines artères principales de la ville de Brazzaville ce matin pour se rendre compte de l'application ou non du confinement annoncé par le président de la République. En effet, de Djiri à Talangaï en passant par Moundali, l'ambiance est presque habituelle dans les marchés. Des foules déferlent dans tous les sens à l'image du marché de Texaco sur l'avenue de l'Intendance. A Massengo et à Moundou, par exemple, des habitants ont pris d'assaut les dépôts de gaz en début de matinée.

Dans les moyens de transport en commun, notamment ceux de la STPU, la mesure de distanciation sociale n'est pas respectée puisqu'il n'est pas rare de voir des gens occuper des allées par manque de sièges.

Parfait Wilfried Douniama

## Tour d'horizon des compétitions sportives reportées en Afrique et ailleurs

La crise sanitaire due à la pandémie du Coronavirus a eu de lourdes conséquences sur le calendrier sportif. De nombreux événements sportifs ont été reportés ou annulés. Le continent africain n'a pas été épargné. Le point sur ces grands rendez-vous.

Le championnat d'Afrique des nations (Chan), qui devrait se disputer du 4 au 25 avril au Cameroun, a été reporté par la Confédération africaine de football (CAF). Dans l'incapacité d'organiser les demi-finales de ses compétitions interclubs, notamment la Ligue des champions et la Coupe de la confédération aux dates prévues (début mai), la CAF doit réfléchir sur des nouvelles dates.

La Confédération africaine de handball a aussi reporté deux compétitions majeures. En collaboration avec la Fédération algérienne de handball, elle a reporté à une date ultérieure la 36e édition du Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de Coupe à laquelle devrait participer les Congolaises de la Direction générale de la sécurité présidentielle et de la 27e Super Coupe Alger 2020. La rencontre devrait opposer, en fin du mois de mars, l'Etoile du Sahel de Tunisie au Zamalek d'Egypte. Le report par la Fédération internationale de handball du Challenge trophy international a été aussi confirmé. Le tournoi met aux prises des jeunes nations qui n'ont pas sou-

vent l'opportunité de prendre part à des compétitions majeures. C'est le cadre d'expression des jeunes talents.

Au basket, la saison inaugurale de la Ligue africaine de basket, qui devrait se disputer le 13 mars à Dakar, a été reportée à une date ultérieure. La NBA et la Fiba avaient décidé de la création de cette compétition le 16 février 2019. Elle met aux prises douze équipes constituées après le tournoi de qualification. La Confédération africaine d'Athlétisme a reporté d'un an les championnats d'Afrique initialement prévus du 24 au 28 juin en Algérie. La compétition aura lieu en mai-juin de l'année prochaine.

Les championnats d'Afrique de judo ont aussi pris un coup. Prévu du 16 au 19 avril à Casablanca au Maroc, ce rendez-vous important qui devrait attribuer les points pour Tokyo aux judokas africains a été reporté à une date ultérieure. En dehors du continent, le monde du sport a vu de grandes compétitions être reportées ou annulées. Les Jeux olympiques de Tokyo initialement prévus du 24 juillet au 9 août ont

été repoussés d'une année. Ils se tiendront finalement du 23 juillet au 8 août. Les jeux paralympiques ont été aussi décalés d'un an. La phase finale de l'Euro 2020 a été repoussée d'une année comme celle de la Copa America. Les finales de la Ligue des champions, de l'Europa League et de la Ligue des champions des dames ont été officiellement reportées par l'Uefa. La première coupe du monde des clubs de la Fifa à vingt-quatre équipes ne se tiendra plus en 2021 à la date indiquée.

Le 1er avril, les organisateurs du tournoi de tennis de Wimbledon ont confirmé l'annulation de la compétition prévue pour le 29 juin au 12 juillet. C'est le premier tournoi du Grand Chelem qui a choisi l'annulation plutôt que le report, a-t-on appris. La phase finale de la FED Cup prévue du 14 au 19 avril à Budapest a été reportée. Les mondiaux en salle d'Athlétisme prévus ont été reportés en 2021 alors qu'ils étaient prévus du 13 au 15 mars à Nankin en Chine. Au Basket, le NBA est suspendu jusqu'à nouvel ordre. La liste des compétitions reportées n'est pas exhaustive.

James Golden Eloué

## Un ministre français appelle à éviter un drame en Afrique

Le ministre français des Finances Bruno Le Maire a appelé jeudi à «éviter un drame» dans les pays en développement, en particulier en Afrique, et proposé des mesures comme un moratoire de la dette.

«Nous avons la responsabilité d'éviter un drame dans les pays en développement, en particulier en Afrique», a affirmé le ministre lors d'une conférence de presse, quelques jours après avoir appelé le G20 à prendre des mesures à l'égard de pays qui pourraient rapidement se retrouver dans une situation financière difficile. «Nous soutenons un moratoire de la dette des pays les plus pauvres dans les mois à venir», a-t-il affirmé, soulignant que «le Club de Paris, qui a l'expérience de ces situations, devrait être à l'avant-garde de cette initiative».

Il a également précisé que la France soutient «l'idée de Droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI à hauteur de 500 milliards de dollars» et celle «qu'une nouvelle ligne de crédit rapide pour compléter la ligne de swap des

banques centrales soit introduite pour soutenir les pays qui ont le plus besoin».

Les DTS (Droits de tirage spéciaux) sont une sorte de monnaie créée par le FMI dont le cours évolue en fonction d'un panier de devises.

Les lignes de swaps sont des outils de protection contre un risque de liquidités en devises, typiquement pour les pays qui s'endettent en dollars et dont la monnaie se dévalue par rapport au billet vert, rendant leurs dettes plus difficiles à rembourser.

L'épidémie de Covid-19 évolue de manière rapide sur le continent africain. L'Afrique du Sud est le pays africain qui compte officiellement le plus de cas du nouveau coronavirus, près de 1.400, dont cinq morts.

AFP